

Fiche de procédure

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
<p>Interdiction sur le marché de l'Union des produits issus du travail forcé</p> <p>Sujet</p> <p>1.10 Droits fondamentaux dans l'Union, Charte 3.45.01 Droit des sociétés 4.10.03 Protection de l'enfance, droits des enfants 4.15.12 Protection et droits des travailleurs, droit du travail 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.10.09 Situation des droits de l'homme dans le monde 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce</p> <p>Priorités législatives Déclaration commune 2023-24</p>	

Informations techniques	
Référence de procédure	2022/0269(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 58; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207; Règlement du Parlement EP 57; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 114
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
Étape de la procédure	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Dossier de la commission parlementaire	CJ33/9/11493